****

**Appel à Candidature**

 **« Etudes de Faisabilité Fabrication Additive»**

Faire émerger de nouveaux projets innovants & collaboratifs concernant la fabrication additive appliquée au domaine aéronautique, espace et systèmes embarqués en soutenant des études de faisabilité, tel est l’objectif de l’appel à candidature lancé par le Pôle de Compétitivité Aerospace Valley (Domaine Action Stratégique AMP : Aero-structures, Matériaux et Procédés) avec l’appui des DIRECCTE Midi-Pyrénées et Aquitaine.

Aerospace Valley organise régulièrement depuis trois ans des appels à idées/appels à manifestation d’intérêt qui suscitent un vif intérêt auprès de nombreux membres du pôle.

Cette nouvelle campagne que nous engageons aujourd’hui avec le support des DIRECCTE Midi-Pyrénées et Aquitaine vise à accompagner les PME et ETI dans la réalisation d’études de faisabilité dans le domaine de la fabrication additive.

Si l’appel se veut très ouvert sur le plan des thématiques techniques (tous matériaux, tous procédés de fabrication additive,…), il est restreint aux sujets ayant des applications aéronautiques, espace et systèmes embarqués. Quelques grands thèmes sont proposés ci-dessous (à titre indicatif)

* **Procédés**
* Machines
* Poudres
* Nouvelles applications
* ……
* **Parachèvement**
* Etat de surface
* Contrôle non destructif
* Post traitement
* **Conception/Design**
* ….
* ….
* **Réparabilité/Maintenabilité**
* ……

****

A travers cet appel à candidature, le pôle Aerospace Valley se propose d'aider les entreprises ayant une idée fortement innovante pour la filière (nouveau produit, procédé, service, technologie, ou adaptation d’une technologie existante) à préparer leur projet de R&D, **collaboratif (de préférence) ou non,** en accompagnant la phase de faisabilité qui permettra de vérifier la **viabilité technique et économique du projet.** Il s’agit desoutenir ainsi le processus décisionnel en révélant de façon objective et rationnelle les forces et les faiblesses du projet, ainsi que les perspectives et les menaces qu’il suppose, et de préciser les ressources nécessaires pour le mener à bien et évaluer, en définitive, ses chances de succès..

Cette phase de faisabilité peut par exemple inclure :

* l'analyse du risque
* l'étude de marché, le potentiel commercial
* la gestion de la propriété intellectuelle
* les études de positionnement stratégique
* la recherche de partenaires et/ou les transferts de technologies nécessaires
* la faisabilité technique du concept (design, conception et définition du projet, planification, validation)

Un jury aura la responsabilité de sélectionner les études de faisabilité les plus pertinentes qu’accompagnera l’équipe d’Aerospace Valley.

Les critères de sélection proposés sont par ordre d’importance:

* Accord avec les objectifs généraux de l’appel à manifestation d’intérêt
* Caractère innovant du projet
* Pertinence des analyses technico-économiques et des schémas industriels envisageables à terme
* Positionnement de l’étude de faisabilité présentée comme aide à la décision en vue du dépôt, dans la continuité de l’étude, d’un projet de R&D.

Les études de faisabilité sélectionnées bénéficieront d’une aide financière ne pouvant excéder 50% des coûts éligibles constitués :

* Des frais de personnel (chercheurs, techniciens et autres personnels d’appui s’ils sont employés pour le projet), dans la limite des coûts horaires chargés suivants : technicien 45 €/h – ingénieur 65 € /h – chef de projet 70 €/h ;
* Des coûts de la recherche contractuelle et des connaissances achetées ou prises sous licence auprès de sources extérieures ;
* Des coûts des services de conseil et des services équivalents utilisés exclusivement aux fins du projet ;
* Des coûts des matériaux, fournitures et produits similaires, supportés directement du fait du projet.

En fonction des résultats de chacune de ces études de faisabilité, les porteurs pourront bénéficier d’un accompagnement complémentaire par le pôle Aerospace Valley pour le montage de projets collaboratifs (FUI Fond Unique Interministériel, Aerosat,…).

****

Cet appel à candidature est diffusé sur le territoire du pôle Aerospace Valley et **le dépôt des candidatures se clôturera le 18 décembre 2015.**

**(Envoi des dossiers à additivemanufacturing@aerospace-valley.com)**

* A l’issue d’un processus de sélection à 2 tours (une première liste de projets sera retenue sur dossier, puis une présentation orale prévue entre le 18 et 29 janvier permettra d’effectuer la sélection finale des différents dossiers), la décision finale sera prise courant février 2016 de façon à permettre le démarrage des projets à l’issue de l’annonce des résultats.
* Les réponses seront rédigées en utilisant le dossier de candidature joint pour lequel toutes les rubriques devront être renseignées mais qui ne devra pas excéder 6 pages au final (hors documents administratifs exigés).
* Les projets peuvent être individuels ou collaboratifs.
* Les projets devront être portés par une PME ou une ETI.
* S’agissant d’études de faisabilité les projets attendus ne devront pas excéder un montant de l’ordre de 40 000 €.
* Ils doivent permettre de prendre la décision de poursuivre ou non par un projet plus conséquent de R&D sur ce même sujet.

Une journée d’information pourra être organisée par le pôle pour éclaircir certains points de l’appel à candidature, si nécessaire.

**Afin d’organiser cette information il est demandé aux destinataires intéressés par cet appel à candidature de se faire connaitre très rapidement.**

Plus d’informations sur l’appel à candidature :

Roland Texcier, Délégué aux projets du DAS AMP.

05 61 14 80 38.

texcier@aerospace-valley.com

**AEROSPACE VALLEY**

118, route de Narbonne – CS 44013 – 31028 TOULOUSE CEDEX 4

Tél. 05 61 14 80 37 – Fax : 05 62 26 46 25 - e-mail : contact@aerospace-valley.com

http://www.aerospace-valley.com

N° SIRET : 484 284 526 000 23 – Code APE : 9499Z